



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. limitée
1^{er} octobre 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-neuvième session

Genève, 17-28 septembre 2012

Décision 511 (LIX)

Questions appelant une décision du Conseil dans le cadre de la suite donnée à la treizième session de la Conférence

Suite donnée au rapport du Corps commun d'inspection et aux conclusions concertées de la vingt-sixième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement du 6 juillet 2012

(Point 12 de l'ordre du jour)

Le Conseil du commerce et du développement,

Rappelant la décision prise à la treizième session de la Conférence concernant le rapport du Corps commun d'inspection, réaffirmant également la décision prise à sa vingt-sixième session extraordinaire – document TD/B(S-XXVI)/L.1 – et soucieux de renforcer la CNUCED,

Décide ce qui suit:

Exprime sa satisfaction au secrétariat des efforts déployés pour élaborer le plan de travail relatif au renforcement de la gestion et de l'administration de la CNUCED – document TD/B/59/CRP.2;

Prie le secrétariat de renforcer la gestion et l'administration de la CNUCED par la mise en œuvre du plan de travail présenté et sur la base des délibérations tenues à la cinquante-neuvième session au titre du point 12 de l'ordre du jour;

Demande à être saisi, à sa soixantième session, d'un rapport intérimaire détaillé sur la mise en œuvre du plan de travail, tout en souhaitant être informé ponctuellement de l'évolution de la situation avant cette session.